

GORLIA (*Emile-Oscar-Edgard*), Secrétaire général honoraire du Ministère des Colonies (Ath, 15.7.1887 - Uccle, Bruxelles, 15.2.1966). Fils de Remus et de Mariaulle, Marie; veuf de Bovroux, Marcelle.

Sorti docteur en droit, en 1909, de l'Université catholique de Louvain, E. Gorlia s'embarqua, la même année, pour la Colonie, en qualité de substitut suppléant près le Tribunal de première instance et le Conseil de guerre de Léopoldville. En 1915, il revient au Congo belge comme substitut du procureur du Roi près le Tribunal de première instance de Lusambo, et y fut nommé, le 28 novembre 1922, procureur du Roi. Conseiller suppléant à la Cour d'appel de Léopoldville le 19 décembre 1923, substitut du procureur général près de cette Cour, il fut nommé, le 1^{er} avril 1926, juge-président du Tribunal de première instance d'Albertville. Fin de décembre 1928, il fut relevé de ses fonctions pour motif de santé.

Sa période coloniale était à peine close que, le 27 mars 1929, E. Gorlia fut appelé au cabinet de Henri Jaspar, premier ministre et ministre des colonies, puis à celui de Paul Crokaert. Ses fonctions au cabinet se terminèrent le 1^{er} novembre 1931. Mais, au mois de mai 1932, il devint chef de cabinet de Paul Tschoffen. Entre-temps, le 24 juin 1931, E. Gorlia est nommé sous-directeur au Ministère des Colonies et, le 2 décembre 1932, est assimilé au grade de directeur. Le 9 octobre 1933, il fut nommé chef du service du contrôle financier, obtint le rang de directeur général au 1^{er} janvier 1936, pour être, enfin, nommé secrétaire général du Ministère des Colonies, le 23 février 1938, fonctions qu'il remplira jusqu'à ce qu'il soit nommé, le 18 octobre 1948, président du Comité spécial du Katanga dont il abandonna la charge en 1957.

E. Gorlia fut président du conseil d'administration de la Compagnie La Pastorale, régent de la Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, et membre du conseil d'administration de l'Union minière du Haut-Katanga.

E. Gorlia était titulaire de hautes et nombreuses distinctions honorifiques belges: grand officier de l'Ordre royal du Lion, grand officier de l'Ordre de la Couronne, commandeur de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de l'Etoile africaine, et porteur de l'Etoile de service du Congo en or avec une raie, de la médaille commémorative coloniale 1914-1918, de la médaille civique de 1^{re} classe et de la médaille du Cinquantenaire du Congo belge. Il était, en outre, détenteur des distinctions honorifiques étrangères suivantes: Grand-croix de l'Ordre militaire du Christ du Portugal, grand officier de l'Ordre de la Couronne de Chêne du Grand Duché de Luxembourg, commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur, commandeur avec plaque de l'Ordre de l'Etoile noire, commandeur de l'Ordre du Phénix et commandeur de l'Ordre du Nichan Iftikhar.

26 mars 1966.

André Durieux.

A. Durieux, *Un grand commis: Emile Gorlia, secrétaire général honoraire du Ministère des Colonies* (*Revue belgo-congolaise illustrée*, n° 3, juillet 1966, p. 59-60). — *Revue congolaise illustrée*, novembre 1948, p. 20-21. — *Revue coloniale belge*, novembre 1948, p. 709.